

**Procès-verbal du conseil d'école du
14 novembre 2022
Ecole primaire publique du Theil de Bretagne**

Etaient présentes

Mme ALONSO, directrice ;

Mmes PAYEN, NEVO, TOURTIER : enseignantes ;

M CLEMENT, Maire du Theil de Bretagne ;

Mme LOUVEL, Adjointe aux affaires scolaires

Mmes CHEVY PANNETIER, PHÉLIPPÉ, PETIT, représentantes des parents d'élèves

Excusés

Mme DEBAUD, Inspectrice de l'Education Nationale ;

Mme CHEVREL, enseignante en TPS-PS-MS le lundi

Mmes BIGOT, CHAUPITRE et GUGUEN, représentantes des parents d'élèves

Mmes BERTIN et BOUR, M. ROSSI, du RASED

1) Résultats des élections du 7 octobre

6 personnes étaient candidates aux élections des représentants de parents d'élèves. Elles ont été élues par 19,35 % de suffrages exprimés (24 votants (dont 2 nuls) sur 124 inscrits : la moitié des votes sont faits par correspondance).

Mmes Petit, Phélippé, Guguen et Bigot sont titulaires.

Mmes Chévy Pannetier et Chaupitre sont suppléantes.

2) Compétences du conseil d'école

Qu'est-ce qu'un conseil d'école ?

Ses membres de droit

- Le directeur de l'école qui préside le conseil d'école
- Les enseignants
- Un maître du RASED
- L'IEN
- Le maire
- Un conseiller municipal
- Le DDEN (un ami de l'école publique, nommé officiellement par l'Inspection Académique pour 4 ans renouvelables pour veiller aux bonnes conditions de vie des enfants)
- Les parents d'élèves élus en nombre égal à celui des classes (4 car 4 classes).

Peuvent assister si besoin :

- Les suppléants
- Les membres du RASED
- Les ATSEM
- Les médecins et infirmières scolaires
- Les AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap)
- Le personnel périscolaire (garderie, cantine)

A quoi sert le conseil d'école ?

Le conseil

- vote le règlement intérieur de l'école
- peut établir un projet d'organisation de la semaine scolaire
- donne son avis sur le projet d'école et l'adopte
- donne son avis sur les questions de vie scolaire
- est consulté par le Maire pour l'utilisation des locaux en dehors des heures scolaires
- est informé du matériel pédagogique choisi (méthode, manuels)
- les parents élus font part des questions et/ou remarques que les autres parents d'élèves auront soulevées.

Quand se réunit-il ?

- Le conseil se réunit une fois par trimestre.
- Exceptionnellement à la demande du directeur, du maire ou de la moitié des membres de droit
- Un compte rendu est rédigé par le secrétaire et validé par le directeur. Il est envoyé au maire et à l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription, puis affiché et envoyé par mail pour consultation à tous les parents d'élèves.

3) Organisation des classes à la rentrée 2022

L'école compte dorénavant 91 élèves pour 4 classes. (exactement comme l'année dernière, pas de baisse)

Marie Alonso TPS-PS-MS (6 + 8 + 5 soit 19 élèves), déchargée pour la direction le lundi par Claire Chevrel. La titulaire Sabrina Cieslik, en congé, devrait revenir courant janvier.

Katia Névo GS-CP (16 + 8 soit 24 élèves)

Karine Tourtier CP-CE1 (9 + 11 soit 20 élèves)

Carine Payen CE2-CM1-CM2 (8 + 9 + 11 soit 28 élèves)

Laëtitia Michel est l'ATSEM des TPS-PS-MS et Elodie Boissière celle des GS.

Elodie fait un travail à l'école très satisfaisant, elle est efficace, impliquée et discrète.

Nous remercions la mairie pour le remplacement de Laëtitia Michel, pour le ménage mais également pour l'aide pédagogique en classe. Le travail de l'Atsem est rendu plus complexe avec la scolarisation obligatoire dès 3 ans car de plus en plus d'élèves ont des couches à la sieste.

L'équipe est complétée par une AESH, Gaëtane Barre pour l'accueil de 3 enfants en situation de handicap.

Des enfants auraient besoin d'un temps plus important avec l'AESH mais ils ne sont pas prioritaires et le PIAL fonctionne à moyens constants alors que la demande est en forte hausse et que les recrutements sont difficiles sur le secteur.

Le décloisonnement :

L'anglais est assuré par les enseignantes en faisant maintenant des séances quotidiennes plus courtes.

Les MS-GS font de l'éveil à la pluralité linguistique, ils ont commencé par l'allemand et continuent avec l'espagnol.

Une organisation particulière a été mise en place cette année afin de faciliter la mise en place des apprentissages. Le tableau suivant explique cette mise en œuvre :

	GS avec M. Alonso	tous les CP avec K. Névo	CE2 avec K. Tourtier (et les CE1)
10h30/10h45	Rituels math et langage	Récréation	
10h45/11h15	Récréation	Lecture	
11h40	EPS et bibliothèque	ANGLAIS	ANGLAIS
12h00 13h30			
	Repos, brossage dents	Compréhension orale	compréhension orale
14h05 14h35	Musique, sciences, phonologie, jeux de société	Temps/espace/Sciences	EPS, bibliothèque, poésie, production d'écrit
		Bibliothèque, Poésie, EPS	Temps/espace/Sciences
	Récréation		
15h15 / 15h30	Récréation	Récréation	Récréation

Cette organisation paraît complexe, mais les élèves se sont très vite adaptés. Elle permet de regrouper les CP pour l'apprentissage de la lecture, d'avoir un groupe moins conséquent avec Mme Payen sans les CE2, de regrouper les CE1 et CE2 qui font partie du même cycle et de faire des rituels et des apprentissages l'après-midi plus poussés avec les MS regroupés avec les GS.

APC

L'aide personnalisée a lieu le soir de 16h30 à 17h30 dans l'école, 1 soir par semaine pour chaque enseignante sauf la directrice. Les enseignantes proposent cette aide aux élèves qui en ont le plus besoin, dans des groupes de 2 à 4 élèves en demandant l'accord aux parents.

Evaluations de rentrée CP et CE1

Evaluation diagnostique de rentrée en français et mathématiques, obligatoire et nationale avec retour des résultats. Une analyse individuelle des résultats est générée par le serveur et propose aux enseignants des pistes de remédiations.

Les CP auront une autre évaluation en janvier.

Test fluence : Cette évaluation en fluidité de lecture (mesure du nombre de mots lus en 1 minute) est passée du CE1 au CM2 plusieurs fois par an. Elle permet de mesurer les progrès de vitesse de déchiffrage. En CM, l'accent sera mis sur une lecture soulignant davantage la compréhension (respect de la ponctuation, des liaisons...).

4) Lecture et vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur a été lu devant tous les membres et modifié comme suit :

« DT-polio » a été enlevé car il y a 11 vaccins maintenant obligatoires pour les enfants nés après 2017.

Il a été voté à l'unanimité.

5) Plan de continuité

Il y a 4 niveaux (cf annexe).

Quel que soit le niveau du protocole :

- ✓ Les cours seront assurés en présentiel.
- ✓ Le nettoyage des sols, des tables et des bureaux doit être fait tous les jours.

Un plan de continuité pédagogique est élaboré, permettant de répondre à deux exigences :

- Permettre à tous les élèves d'aller à l'école
- Assurer la sécurité des élèves et du personnel

Les volets matériel, numérique et pédagogique ont été planifiés. La communication par mail est désormais privilégiée.

6) Sécurité

Un exercice d'évacuation incendie inopiné a eu lieu le 16 septembre (c'est obligatoire 3 semaines après la rentrée des classes). L'évacuation complète s'est faite dans le calme en 1 minute et 52 secondes.

Les PPMS (plan particulier de mise en sûreté) ont été actualisés.

Un exercice du PPMS attentat-intrusion a été réalisé le jeudi 10 novembre. L'objectif pour les élèves est d'apprendre, d'automatiser des gestes simples (ne pas faire de bruit, se mettre sous sa table). L'exercice doit être bien préparé en classe par les enseignantes : il a été bien compris et respecté par les élèves. Suite au retour d'expérience sur cet exercice, nous avons noté des améliorations à apporter au sein de l'équipe pédagogique.

Suite à l'inspection santé et sécurité effectuée en mars 2021, nous avons transmis une fiche de suivi qui prend en compte les constats et recommandations formulés dans le rapport d'inspection. Elle constitue un plan d'actions (qui peut être pluriannuel). Les retours de l'Inspectrice concernaient une remarque sur l'absence du dossier amiante et sur l'outil Céciresiké.

Depuis, le dossier amiante a été ajouté au registre de sécurité et il conclut à une absence d'amiante au sein de l'école.

Nous aurons des consignes pour l'utilisation de Cécireské, afin de faire une évaluation des risques professionnels et d'en dégager un plan d'actions.

7) Projet d'école et projets des classes

Un esprit sain dans un corps sain

Toutes les classes se rendent régulièrement à la bibliothèque pour une séance de lecture avec Bernadette.

Les projets des classes

Les séances de piscine ont lieu de septembre à décembre pour les élèves de CP-CE1-CE2-CM1-CM2. Les élèves de CM passeront à la fin des séances le test « Pass Nautique » afin de pouvoir participer à l'activité kayak qui aura lieu au printemps.

Dans le cadre de la liaison CM2-6^{ème}, les élèves de CM2 se sont rendus à vélo au collège de Retiers. Ils ont ainsi pu participer au cross du collège.

Les CE1 et CE2 ont participé à « Mission Archéo », sur le site de la Roche aux Fées. A travers différents ateliers, ils ont ainsi découvert la vie au temps des hommes préhistoriques.

Thème de cette année : l'eau

Une Classe rivière est prévue du 31 janvier au 03 février pour les élèves du CP au CM2.

Ils seront accueillis au centre « Eau et rivière » à Belle-Isle-en-Terre.

C. Payen et K.Tourtier les accompagneront, ainsi que 4 autres personnes pour aider à l'encadrement de la vie quotidienne.

Les animations seront prises en charge par des animateurs du centre. Les élèves aborderont les thèmes du cycle de l'eau, la préservation des ressources, le fonctionnement des roues à eau, la découverte des insectes, mammifères et batraciens de nos rivières...

Pour la commémoration de la mort de Samuel Paty, les élèves ont réalisé des dessins. Ils seront accrochés sur l'arbre planté à sa mémoire.

La mairie remercie la participation des classes et des élèves lors de la commémoration du 11 novembre. Elle souhaite renforcer les explications auprès des plus jeunes lors de ces moments pour que cela soit encore plus porteur de sens. Nous pourrions anticiper ensemble la préparation de cet événement l'année prochaine.

En EMC, Mme Payen parlera également du Conseil municipal des Jeunes.

Le spectacle « Racines » va être proposé aux élèves de maternelle (à voir pour les GS ?) en début d'année 2023 à Martigné-Ferchaud.

8) Conseil d'élèves

Les élèves du CP au CM2 ont élu des délégués de classe :

Kessie (CM2), Manech (CM1), Maïana (CE2), Line (CE1), Izzie (CP) et Eloïse (CP). Ces élèves participent ensuite 1 fois par période, aux conseils d'élèves, présidés par la directrice. Un compte-rendu est rédigé puis lu aux différentes classes et les décisions sont présentées aux conseils d'école. Le premier conseil d'élèves aura lieu mi-décembre.

9) Aménagements des locaux et matériel communal

Dans les demandes de travaux, nous avons demandé que la porte du local matériel soit changée. Cela va être fait.

Nous avons évoqué la possibilité d'avoir un budget pérenne pour les séances de badminton et de gymnastique à la salle de sports d'Essé. Deux devis vont être effectués pour le transport pour 10 séances.

10) Questions diverses

Secrétaire : Katia Névo, enseignante

Présidente : Marie Alonso, directrice